



Aide de retour à l'emploi non versé

Par **Aaude**, le **30/04/2008** à **11:11**

Bonjour,

Je suis actuellement au chômage et mes aides de retour à l'emploi me sont versé par le ministère de la Culture car j'ai effectué tous mes contrats de travail à durée déterminée pour la fonction publique.

J'ai terminé mon contrat au 30 novembre et après 2 mois d'attente j'ai enfin touché mes premières allocation chômage fin février (j'ai touché décembre en février, janvier en mars...). Ce mois ci-pour le mois d'avril j'aurai du toucher mes allocations mais aucune paye n'est arrivée sur mon compte en banque. J'ai appelé la personne qui gère mon dossier et elle me dit qu'effectivement la paye aurait du m'être versée mais qu'il ne sait pas d'ou vient le problème, qu'il ne peut rien faire car son collègue est en vacances et que je n'ai aucun recours ni que je ne peux m'adresser à personne. Il me dit qu'au mieux je serai payé à 90% par une avance dans le courant du mois de mai pour ma paye d'avril et les 10% restant fin mai.

En attendant j'ai des traites à payer (les deux mois qu'ils ne m'ont pas versé en décembre et janvier m'on mis dans une situation délicate) j'ai un loyer, des factures et il faut que je mange! De plus par leur faute j'ai des frais bancaires qui vont être engendrés.

Quel recours puis-je avoir? Je suis totalement impuissante et mon interlocuteur est un mur. Puis-je demander un proratat sur les jours qu'ils ne m'ont pas payé? J'ai vraiment l'impression qu'ils se moquent de moi et qu'ils ont tous les droits et moi aucun.

En vous remerciant